***Lettre ouverte à la ligue brésilienne, par Benjamin Péret***

*Aux camarades du Brésil. Aux camarades de la région parisienne.*

*A la Commission exécutive. Au Secrétariat international.*

*CLT, numéro 47, janvier 1992.*

Chers camarades,

J'ai passé plusieurs années au Brésil. J'ai participé à la fondation de la L.C. du Brésil, et, depuis sa fondation, j'ai milité dans ses rangs. J'ai même été distingué par la confiance des camarades de Rio de Janeiro, qui m'ont désigné pour le poste de secrétaire de région. Nous avons travaillé dans l'illégalité complète. Beaucoup d'entre nous ont été déportés, emprisonnés, ou sont poursuivis. Moi-même j'ai été prisonnier et expulsé et je suis arrivé il y a deux mois à Paris. Dès mon arrivée, j'ai écrit au camarade Naville et je me suis mis à la disposition de la L.C., qui par l'intermédiaire de ce camarade m'a demandé de faire un rapport sur la situation brésilienne actuelle. Ce rapport se trouve entre les mains de la C.E. depuis plus d'un mois, avec une lettre jointe de moi, protestant contre l'éloignement ou j'étais tenu des travaux de la L.C. Enfin, le 27 février, j'ai pu rencontrer les camarades Naville, Molinier, Treint et trois autres camarades qui m'ont dit être la C.E. J'ai su alors qu'il m'était impossible d'appartenir à la L.C. parce que j'étais lié aux surréalistes ! Comme on peut le penser, je suis resté très surpris. Au Brésil, où j'ai défendu publiquement dans la presse les idées surréalistes, j'ai milité illégalement à la L.C. Et personne n 'a vu là une quelconque incompatibilité entre ces deux activités. Et si on me dit qu’au Brésil la situation est différente de la situation en France, il me sera facile de répondre que l'unique différence entre les deux pays, sur ce point, c'est qu'au Brésil, il faut plus de clarté, d'éclaircissement logique, et cette clarté n'a pas été incompatible avec mon affiliation au groupe surréaliste. Il en faudrait même moins depuis que, après mon voyage au Brésil, mes amis surréalistes ont évolué, se plaçant purement et simplement sur le terrain du matérialisme dialectique. Dans ces conditions il m 'a paru impossible d'accepter l'injonction qui me fut faite d'abandonner toute activité surréaliste et de dénoncer ce mouvement dans *La Vérité*. Ceci n'a pas de sens pour moi et l'exiger de moi est faire preuve de ce même sectarisme que nous condamnons, fort justement, chez les staliniens.

La réponse s'impose d'elle-même : qu’ 'est-ce que le surréalisme ? Je réponds *"Automatisme psychique pur par lequel on se propose d'exprimer, soit verbalement, soit par écrit, soit de toute autre manière, le fonctionnement réel de la pensée. Dictée de la pensée, en l'absence de tout contrôle exercé par la raison, en dehors de toute préoccupation esthétique ou morale."* (André Breton *Manifeste du surréalisme*, Paris 1924.) Relativement à l'art et à la pensée, une pareille définition situe ceux qui s'en réclament. En outre, il est évident que l'artiste est déterminé par la société où nous vivons. Il lui reste cependant la faculté de s'en accommoder ou de s'insurger contre elle. Et précisément, on ne peut nier que les surréalistes, malgré toutes les erreurs et faiblesses qu'on voudra leur reprocher, maintiennent avec plus de force et de vigueur que jamais, une position intellectuelle strictement révolutionnaire. Il suffit de dire que cette position valut à l'un d'eux trois mois de prison, à un autre, la destitution de son poste de professeur et à un troisième l'interdiction de son film par la police. Je sais que certains surréalistes membres du P.C. ont pris par le fait position contre nous, mais cette position n 'a jamais été exprimée dans notre revue *Le Surréalisme au service de la Révolution* qui est un organe de culture qui ne prend pas part aux discussions politiques, située, du point de vue philosophique, sur le terrain du matérialisme dialectique.

Naville m 'a dit, et il a écrit à la C.E. de la L. C. du Brésil, qu'étaient sortis des manifestes, avec ma signature, contre l'Opposition et le camarade Trotsky. Je lui ai demandé de me les montrer. Naturellement, il a été incapable de le faire, puisque les manifestes n'existent pas. Tout ceci n'est rien d'autre qu'intrigue et calomnie du camarade Naville. Voici, d'ailleurs, ci-inclus, les manifestes qui ont été signés de mon nom durant mon séjour au Brésil. On peut voir que l'Opposition de gauche n 'y est à aucun moment critiquée ; son objectif est tout autre. A propos, on me censure pour avoir signé le manifeste contre les poursuites dont Aragon est l'objet, manifeste que Naville qualifie, on ne sait pourquoi, de *« libéral »* (au passage je fais observer qu’Aragon n'a plus rien de commun avec le groupe surréaliste). Je ne suis certes pas d'accord avec le poème à l'origine de ces poursuites, mais pour n'être pas d'accord avec ce poème, me faut-il juger les poursuites parfaitement justifiables ? J'imagine qu’il n'y a pas un seul camarade pour répondre affirmativement à cette question.

Ceci dit, je proteste énergiquement contre l'attitude de la C.E. refusant mon admission à la L. C. sans m'entendre, puisqu'aucune discussion n'a été ouverte à ce sujet et je demande aux camarades s'ils jugent incompatible l'affiliation à la L. C. et à un groupe marxiste qui n 'a pas d'activité politique comme groupe, et pourquoi ? J'ajoute que, pour ma part, je ne vois aucune incompatibilité entre ces deux activités, exercées simultanément. Enfin, comme je l'ai déjà dit verbalement et par écrit aux camarades de la C.E., je reste à la disposition de la L.C. pour toutes les tâches qui me seraient confiées ou toutes les explications qui me seraient demandées, mais je réclame le droit, qui ne peut m'être refusé, de participer à l'élaboration de notre ligne politique.

Salutations communistes.

Benjamin Péret

2, rue Livingstone, Paris

Paris, 19 mars 1932

Réponse de la commission exécutive de la Ligue Communiste

Sao-Paulo, 20 avril 1932

Cher Camarade,

La C.E. de la L C. vient de prendre connaissance de votre lettre ouverte du 19 mars dernier à propos de l'injonction faite par la C.E. de la L.C.F. d'abandonner votre activité surréaliste afin de pouvoir militer dans l'Opposition de gauche. Nous avons lu aussi les feuilles et brochures que vous nous avez envoyées et dont certaines portent le nom du camarade.

Nous pensons que l'affiliation à une organisation révolutionnaire politique comme la L.C. exige une rigoureuse discipline, puisque n'importe quel document signé d'un membre de l'Opposition de gauche, engage en quelque manière la responsabilité de l'organisation. Or nous voyons dans les publications surréalistes des affirmations comme celles-ci:

*"Oppositionnels inconscients* (poème d'Aragon *Front Rouge*, que les surréalistes appuient totalement dans la brochure sur L'Affaire Aragon ) : *surréalistes, nous nous déclarons solidaires de la totalité du poème Front Rouge, nous pensons de notre devoir d'affirmer ici, ayant des éléments pour le faire, qu'aucun d'entre eux* (les surréalistes) *n'a le moindre lien avec le trotskisme* (Aragon et G. Sadoul *Aux Intellectuels Révolutionnaires*, affirmation qui n 'a pas été démentie, à ce qu'on sache).

*"Je ne vois pas qu'il soit de nécessité révolutionnaire de me placer, mettant un terme à la discussion, entièrement hors de la ligne politique de ce parti* (le P C français), *ligne que j'approuve et qui ne pourrait cesser d'être pour moi la seule juste* ( Breton, *Misère de la poésie*, que le camarade a approuvé dans la brochure Paillasse avec ces mots : *«Nous saluons comme un témoignage capital de probité révolutionnaire et de claivoyance théorique d'André Breton la publication de Misère de la poésie."*

*"...L'admirable Révolution russe, qui désormais construit le socialisme dans un sixième du globe"* (brochure sur Le cas Aragon).

Il est évident qu'on ne peut être en même temps solidaire de ces publications et membre de l'Opposition Il ne s'agit pas seulement d'avoir critiqué le *"trotskisme"* (qui figure sans guillemets dans la brochure Paillasse que le camarade a signé), mais de sérieux écarts par rapport à la ligne bolchévique léniniste de l'Opposition de gauche, ce qui est bien plus grave.

Nous pensons donc que la L.C.F. est en droit d'exiger de vous, pour votre réadmission dans les rangs oppositionnels, une désolidarisation nette de ces textes, en même temps qu'une réaffirmation publique, de la part du camarade, de la justesse de la ligne politique de l'Opposition de gauche.

Telle est l'opinion de la C.E. de la L.C.B. par où le camarade pourra conclure, naturellement, qu’au cas où il ne serait pas décidé à faire la déclaration ci-dessus indiquée, nous approuverons lia décision prise par la C.E. de la L.C.F.

Salutations communistes

Pour la C.E.

Francisco

Secrétaire